

2005 - ESPOIR

Annnonce de la loi

Avec la loi de 2005, les personnes en situation de handicap pourront cumuler l'AAH* avec leurs revenus professionnels... C'est l'émancipation économique pour TOUTES !!

Finis les problèmes d'argent. Même si je ne peux travailler qu'à mi-temps, je pourrai enfin cumuler revenus professionnels et AAH... Et avoir un meilleur niveau de vie!

SANTÉ
LOYER
FACTURES NRG



2025 - RÉALITÉ



NOTIFICATION AAH

Vous avez dépassé le plafond de ressources de 1033,32 € par mois. Votre AAH est réduite en raison de vos revenus professionnels.

Evidemment... on aurait dû se méfier...

Quoi ???!!
Mais on peine déjà à joindre les 2 bouts !!!

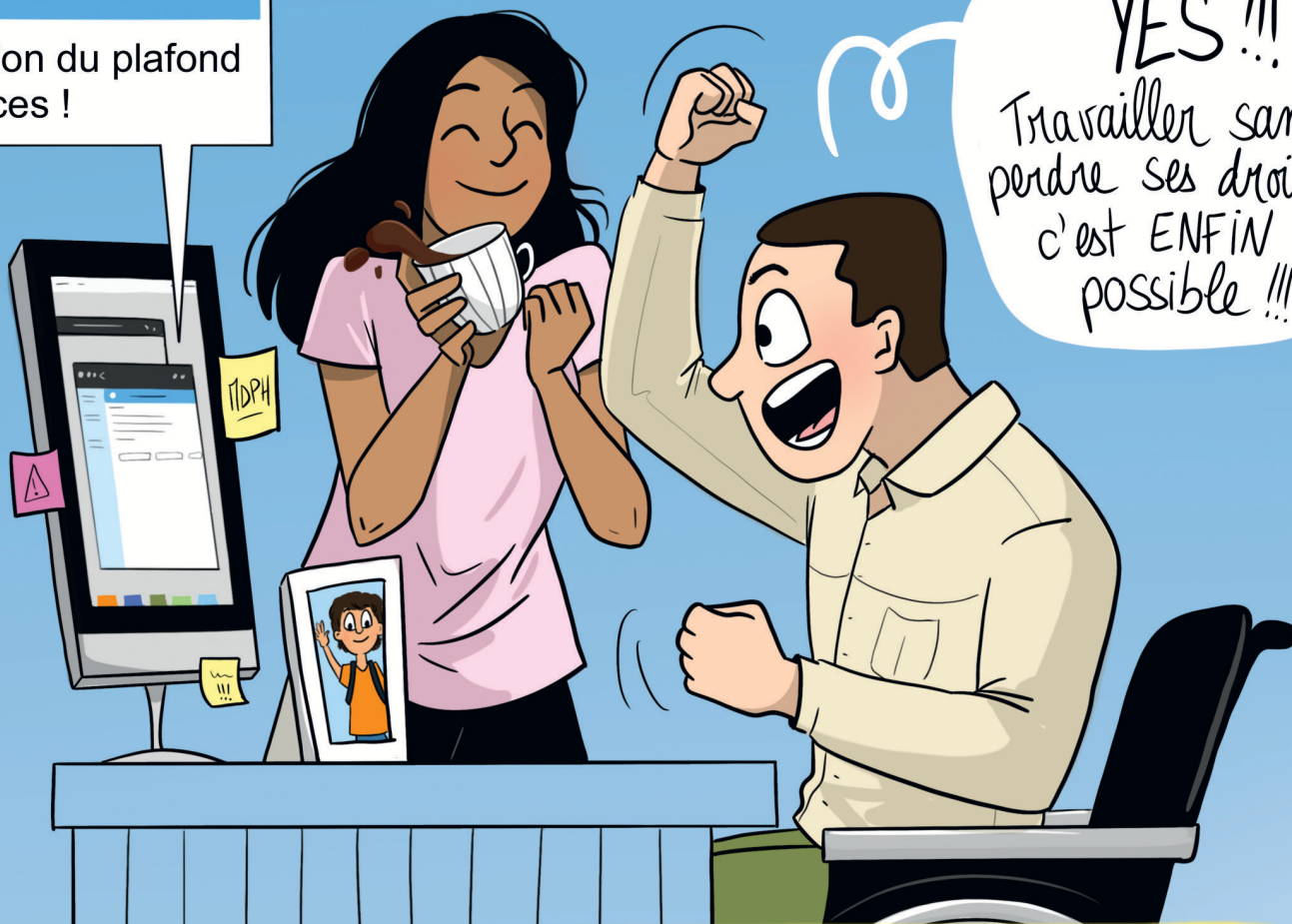


Ok, voilà ce qu'on attendait pour 2025 :



NOTIFICATION AAH

Augmentation du plafond de ressources !



YES !!!
Travailler sans perdre ses droits, c'est ENFIN possible !!!

TRAVAIL & DIGNITÉ
pour un vrai cumul AAH-Revenus